

NOTE DE RENTREE AUX INSCRITS EN LAS 1

Licences Accès Santé – Option mineure santé – 10 ECTS
Année universitaire 2022/2023

Mesdames, Messieurs les étudiants,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des indications détaillées ci-dessous, qui vous seront utiles à la préparation de votre rentrée de l'année universitaire 2022/2023.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES A LA FACULTE DE SANTE DE L'UT3

Vous êtes actuellement inscrit en LAS1, dans votre établissement de rattachement UT1, INUC ou UT3.

Nous allons procéder à votre double inscription administrative en LAS1 à la Faculté de Santé. La liste des inscrits sera affichée sur le site internet de la faculté de santé fin octobre. Nous vous remercions de bien vouloir vérifier que vous êtes bien sur une des listes publiées. Dans le cas contraire, vous devez le signaler à las.gestion@univ-tlse3.fr

La scolarité LAS vous communiquera ensuite votre numéro étudiant par mail qui vous permettra de créer votre compte ENT et accéder à la plate forme moodle.

Les étudiants UT1 et INUC devront activer leur compte numérique UT3 sur <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui leur permettra d'accéder à un ensemble d'outils et de services de l'université via l'ENT : dossier étudiant, certificat de scolarité, messagerie étudiante, plateforme pédagogique Moodle UT3 pour accéder aux enseignements.

Rappel à la réglementation : Les étudiants qui auraient déjà fait valoir leurs 2 chances à candidater à MMOPK au cours d'un cursus antérieur (PCEM1-PCEP1-PASS-LAS) n'ont pas le droit de s'inscrire en LAS1 en 2022/2023. Si tel était le cas, l'étudiant doit impérativement procéder aux démarches de désinscription dans les plus brefs délais ; dans le cas contraire il recevra une décision d'irrecevabilité à toute candidature à l'accès à MMOPK et ne pourra en aucun cas être admis dans une de ces formations.

COMMUNICATION AVEC LES ETUDIANTS

SITE INTERNET

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de l'option mineure santé des LAS seront répertoriées sur le site internet de la faculté de santé <https://medecine.univ-tlse3.fr/> (calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, accès aux enseignements, examens, choix des formations, résultats...)

Le site est actualisé tout au long de l'année universitaire, il vous appartient de le consulter régulièrement.

MESSAGERIE ETUDIANTE (compte numérique – ENT)

TRES IMPORTANT : seule votre adresse institutionnelle « @univ-tlse3.fr » sera considérée comme officielle.

Des informations importantes pouvant être envoyées à cette adresse, il vous appartiendra de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.

CONTACT SCOLARITE

Votre scolarité est gérée par le Service Scolarité LAS, situé au bâtiment administratif A0 de la Faculté de Santé, 133 route de Narbonne, 31069 Toulouse cedex 9.

- **Horaires d'ouverture :** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, excepté le mercredi et le vendredi fermeture à 12h00.

Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

- **Contact :** las.gestion@univ-tlse3.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS – SEMESTRE 2

Le semestre débutera le mardi 3 janvier 2023. Cependant les cours de l'option santé seront accessibles début novembre 2022, le forum et les réponses aux questions seront ouverts début janvier 2023.

Les enseignements seront accessibles sur la plateforme MOODLE de l'UPS : <https://moodle.univ-tlse3.fr/>

Cliquer sur « Santé », « L.AS – Licence Accès Santé – Mineure santé ».

Vous devrez vous inscrire à vos cours. Une fiche d'aide pour les étudiants y est accessible.

Les étudiants ne doivent pas se déplacer à la faculté, tous les enseignements de l'option mineure santé sont organisés en distanciel, via l'application MOODLE de l'UPS.